

# Protocole sanitaire de réouverture du collège Jean Giono Le Beausset

Version au 20/06/2020

Document diffusé à tous les personnels, aux élus du conseil d'administration, aux élèves et aux familles (via le site du collège et Pro note), à M. le Maire du Beausset pour information.

Ce protocole pourra évoluer.

# Nettoyage et désinfection des locaux

## Rappel des zones à nettoyer :

Loge, cour, salles de classe, cuisine, self, réfectoires, bureaux, infirmerie, salle des profs, vie scolaire, circulations, ascenseur.

25 salles de cour seront utilisées jusqu'au 4 juillet.

Les réfectoires seront aménagés de telle manière que les élèves et les convives soient positionnés en quinconce. Les personnels devront également respecter ce positionnement lors de la pause méridienne (11h - 11h30).

Les salles de classes seront réaménagées selon un schéma classique. Les ilots sont proscrits.

## Rappel des procédures quotidiennes :

Les personnels sont invités à prendre leur température avant de partir travailler.

Le port du masque et des gants est obligatoire. Chaque salle devra être aérée pendant le nettoyage.

Le regroupement confiné des personnes est proscrit quel que soit le lieu et le motif.

Un spray anti bactérien et virucide sera remis aux agents pour une utilisation raisonnée. Chaque manique devra être rincée entre chaque matériel nettoyé.

Salles de classe : vider les corbeilles, nettoyer les tables, dossiers et assises de chaise, interrupteurs, poignées, manivelles des stores et fenêtres, téléphones, laver le sol, changer la protection du clavier du bureau. Le nettoyage des bureaux et chaises se fera avec le produit d'entretien anti bactérien et une lingette réutilisable qu'il faudra rincer entre chaque nettoyage. A défaut une eau chlorée pourra être utilisée.

La salle des profs sera entretenue de la même manière.

Circulation : désinfecter avec une manique les poignées de portes, les rampes des escaliers et des circulations, laver les couloirs à l'autolaveuse.

Toilettes : hormis l'entretien courant des toilettes, les urinoirs seront condamnés, des pastilles de chlore seront utilisées dans les vasques et les cuvettes.

Cour : ramassage quotidien des déchets et vidage intégral des poubelles de 10h30 à 11h30.

Vestiaires EPS : les salles seront lavées si utilisation ainsi que les circulations dans les mêmes conditions que les salles de classe.

Bureaux : les bureaux seront nettoyés quotidiennement comme lors de l'entretien courant. Il faudra veiller au bon remplissage des distributeurs de gel hydroalcoolique.

Vie scolaire : idem que pour les bureaux.

La cuisine sera nettoyée selon les procédures de nettoyage HACCP. Le chef cuisinier reste responsable de la bonne application de ces procédures selon le plan de nettoyage déjà établi.

Les vestiaires agents seront nettoyés quotidiennement selon l'entretien déjà préconisé : WC, douches et bureaux. Chacun reste responsable de son casier. Il ne sera plus toléré que des affaires personnelles soient stockés en dehors des portes manteaux et des casiers (sac, chaussures, casques, ...)

Le réfectoire sera nettoyé selon les préconisations de l'entretien des salles de classe : désinfection tables, chaises et lavage sol.

### Accueil :

Les familles ne seront pas autorisées à pénétrer au-delà du périmètre du sas de l'accueil. Le contact avec les familles se fera par téléphone, mail et pro note.

L'accueil des familles (physique et téléphone) sera assuré de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Les livraisons et les ouvriers pour des travaux seront autorisés à pénétrer dans le collège sous réserves qu'ils disposent du matériel adéquat : masque, gants, protections.

Une table servant à la distanciation sera disposée entre la fenêtre de la loge et le public afin de faire respecter la distanciation et de permettre le cas échéant la signature des registres.

Les familles devant déposer des documents pourront le faire dans la boîte à lettre prévue à cet effet à côté de la loge. Une levée du courrier sera effectuée régulièrement.

La fonction vaguemestre sera effectuée uniquement le matin à 9h30.

L'entretien de la loge et des abords immédiats (hall d'accueil et parvis) sera assuré par l'agent d'accueil dans les mêmes conditions que l'entretien général.

# Accueil des élèves, salles de classe

## 1. Rôles des parents avant l'arrivée au collège :

Les parents doivent prendre la température de leur enfant chaque matin. En cas de température supérieure à 37.8° : interdiction de venir au collège, consulter un médecin et, avertir immédiatement l'établissement.

Les parents doivent veiller à ce que leur enfant ait le matériel scolaire nécessaire (y compris la tenue de sport les jours d'EPS), aucun prêt ou échange n'étant autorisé.

**Les enfants doivent avoir un masque. Aucun enfant ne sera accepté au collège sans masque.**

Les parents ne doivent pas emmener leur enfant avant 8h10, heure d'ouverture afin de limiter les regroupements.

## 2. Lors de l'entrée au collège (matin et après-midi) :

Le portail ouvrira aux heures habituelles.

Les élèves devront rentrer au collège dès leur arrivée (aucun stationnement devant l'établissement).

Ils devront se ranger directement à l'emplacement prévu pour leur classe dans la cour. Le port du masque et la distance de sécurité d'un mètre sont obligatoires.

A 8h25 (ou 13h55 l'AM) le professeur vient chercher sa classe et va dans la salle de cours. L'utilisation des casiers est interdite. Les enseignants veilleront à demander le matériel strictement nécessaire pour éviter des cartables trop lourds (que les élèves pourront par ailleurs laisser dans leur salle dans la journée).

## 3. Circulation pendant les heures de cours :

Les sorties comme les entrées de classe se feront toujours avec un adulte (enseignant, AED, infirmière...).

Aucun élève, quel que soit le motif ne pourra circuler seul. En cas de problème de santé, l'enseignant téléphonera à l'infirmière qui viendra chercher l'élève ou enverra un AED.

Même règle pour les besoins naturels urgents qui ne peuvent attendre l'heure de sortie.

## 4. Les cours :

Chaque classe sera affectée à une salle pour tous les cours (voir tableau annexe 1). Les élèves ne se déplacent plus, ce sont les enseignants qui le font et ce pour toutes les matières.

Les salles informatiques, le CDI, les salles de technologie, SVT, PC, arts et musique sont fermées.

L'utilisation des tablettes, ordinateurs, et tous autres objets de manipulation (éprouvettes, robots ...) est formellement interdite.

Les tables seront rangées de façon classique, les îlots sont interdits.

Chaque élève sera placé à une table. Il devra respecter cet emplacement pour toute la durée des cours.

Le port du masque est fortement conseillé. Il est obligatoire pour les AVS AESH et leur élève.

Il est également obligatoire lorsque la classe compte 14 élèves ou plus présents.

Interdiction aux élèves de se déplacer pendant les cours.

Les portes doivent rester ouvertes et les fenêtres également (en tout cas le plus possible).

## 5. Règles d'hygiène (gestes barrières) :

A l'arrivée en cours lavage des mains obligatoire avec le gel (distribution par le professeur).

Aucun échange ni prêt de matériel entre élèves.

Respect absolu de la distance d'un mètre si cela est matériellement possible.

Pas d'élève au tableau, pas de professeur près d'un élève.

Utilisation de mouchoir à usage unique.

Toux ou éternuement dans le coude.

Les enseignants et plus généralement tous les adultes devront rappeler régulièrement ces consignes (qui seront par ailleurs affichées dans de nombreux emplacements).

## 6. L'EPS

Pas d'utilisation des vestiaires, les élèves viennent en tenue le jour où ils ont cours d'EPS.

Pas de masque en EPS.

## 7. Les permanences :

S'il y a des permanences, celles-ci auront lieu dans la mesure du possible dans les salles de classes.

A défaut les élèves seront dans la cour.

Les règles sanitaires s'appliqueront.

# Demi-pension

## 1. Entrée :

Les élèves devront se ranger sur le marquage au sol prévu à cet effet (bande espacée d'un mètre). Ils rentreront dans le réfectoire un par un et par classe.

Ils devront se laver les mains au gel en rentrant.

Les élèves prennent un plateau. Tout le reste (nourriture, couverts, serviettes, pain) sera distribué par les agents munis de toutes les protections (gants, masque, charlotte) afin d'éviter les contacts.

## 2. Le repas :

Les élèves seront placés à table par les surveillants afin de respecter la distance de sécurité.

L'eau sera servie par les surveillants. Les élèves ne pourront pas toucher le broc, ni aller à la fontaine.

Utilisation du four à micro-onde interdite.

## 3. La sortie :

Le flux de retour des plateaux après le repas sera géré par les surveillants afin de respecter la distance d'un mètre. Il faudra respecter le sens de circulation.

La sortie se fera par un point unique (porte près de la salle à manger des personnels).

Les élèves devront se laver les mains (au gel) en quittant le réfectoire avant d'aller dans la cour.

## 4. Les personnels :

Les AED et agents mangeront à 11h00.

Les enseignants déjeuneront à 13h00. La capacité d'accueil de la salle à manger des commensaux est de 12 personnes. Les règles sanitaires doivent évidemment être respectées.

# Récréation

- Les récréations sont maintenues aux heures habituelles. Afin d'éviter de trop perturber les cours, nous maintenons le principe d'une récréation unique et commune à tous. Cette organisation sera revue si nécessaire, notamment en fonction des effectifs présents.
- Les enfants seront accompagnés en récréation par les enseignants.
- De la même façon, ils rentreront en classe accompagnés par un enseignant. Les élèves devront se ranger sur leur emplacement de classe en fin de récréation.
- Les surveillants veilleront à ce que les règles sanitaires soient respectées lors des récréations.
- Tous les clubs sont supprimés à la pause méridienne.
- Le port du masque sera obligatoire en récréation.
- Remarque : en cas de pluie les récréations auront lieu en classe.



# Les personnels

## 1. Rappel des règles sanitaires à observer :

Chaque personne devra prendre sa température le matin avant de venir travailler. En cas de température supérieure à 37.8°, ne pas venir, avertir le collègue et consulter un médecin.

Le port du masque est obligatoire dans tous les espaces du collège, sauf pendant les cours où l'enseignant peut le retirer à condition de respecter la distance de sécurité d'un mètre. Dans le cas d'effectif supérieur à 13 élèves, le port du masque devient obligatoire.

Le respect constant des gestes barrières est pour les adultes aussi une nécessité absolue, tout particulièrement en salle des professeurs.

Comme toutes les salles utilisées, la salle des professeurs sera nettoyée et désinfectée une fois par jour. En dehors de cela il appartient de faire preuve de responsabilité lors des manipulations d'objets (exemple : boutons de la machine à café, couverts, porte du frigo ...).

Du savon et du gel seront à disposition pour vous laver les mains.

## 2. Accueil et accompagnement des élèves :

Les enseignants doivent aller chercher leurs élèves dans la cour à l'emplacement prévu pour chaque classe au plus tard à 8h25 le matin et 13h55 l'AM et à 10h40 à la récréation du matin.

**Ces horaires doivent obligatoirement être respectés.**

Les enseignants doivent également accompagner leurs élèves dans la cour lors de la récréation du matin à 10h25, en fin de matinée (11h30 ou 12h30) et en fin d'après-midi (15h ou 16h).

Rappel : aucun élève ne doit circuler seul quel que soit le motif.

## 3. Organisation pratique des salles :

Pendant cette période, les enseignants changeront de salles (voir tableau annexe 1). Il est donc très important d'être vigilant, notamment par rapport aux objets manipulés. Nous avons donc prévu les règles suivantes :

- Chaque enseignant aura un « kit » avec brosse à effacer et marqueurs. Il devra toujours les avoir avec lui et utiliser uniquement ceux-ci, sans transmission à un collègue ou à un élève. Les enseignants qui ont besoin d'un matériel particulier (exemple compas ou équerre en maths) doivent s'organiser en conséquence.
- Les salles de classe et matériel seront nettoyées. Pour éviter la transmission via les claviers et souris vous devrez vous laver les mains au gel après utilisation et, fermer la session à la fin du cours. Chaque enseignant se connectera en arrivant en cours.

Toutes les salles auront une configuration classique, les ilots sont interdits.

Les élèves ont une place affectée. Ils n'en changent pas.

## 4. Contrôle des présents :

L'enseignant qui a la classe la première de cours le matin, notera les présents sur papier libre et recensera les enfants qui mangeront à la cantine à midi.

L'enseignant qui a la classe la première de cours l'après-midi notera les présents.

## 5. Organisation des enseignements :

A partir du lundi 22 juin les cours reprennent selon les emplois du temps habituels d'avant le confinement (sauf pour les salles).

Compte tenu des contraintes sanitaires, et des aménagements qui en découlent (une seule salle, pas d'utilisation de matériel) certaines disciplines devront revoir leurs méthodes de travail en particulier les arts plastiques, la musique, les 3 disciplines scientifiques, l'EPS.

Les objectifs pédagogiques adaptés à cette reprise sont détaillés dans la circulaire du 4 mai 2020, publiée au B.O n° 19 du 07/05/2020 auquel je vous invite à vous reporter avec ce lien :

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo19/MENE2011220C.htm>

## 6. Accueil au secrétariat, à la direction, à la vie scolaire :

Les élèves et les familles ne seront pas accueillis au secrétariat, à la direction, à la vie scolaire, sauf situation exceptionnelle.

La communication se fera par téléphone, mail ou pro note.

Une boîte à lettres pour le dépôt de documents importants (chèque de cantine, documents relatifs aux inscriptions ou l'orientation par exemple) sera placée à l'entrée du pôle administratif. Les élèves devront s'y rendre accompagné d'un adulte.

Les personnels continueront d'être accueillis aux heures d'ouverture ou sur RV en respectant les gestes barrières et les règles sanitaires. La communication par téléphone ou mail doit être privilégiée chaque fois que possible.

# Les informations et recommandations de l'infirmière

## LA PREVENTION :

- **Maintenir la distanciation physique** : Eviter les contacts directs, les rassemblements et les embrassades (minimum 1 mètre)
- **Respecter les gestes barrières** :
  - **Se laver les mains** : (pendant 30 secondes)
    - Avant de mettre son masque
    - Avant de rentrer en classe : avec une solution hydroalcoolique (SHA) à l'entrée de la classe
    - Avant et après les repas : avec une SHA à l'entrée du réfectoire ou un lavage des mains avec du savon
    - Avant et après être allé aux toilettes : avec de l'eau et du savon à disposition, ainsi que la SHA. Sur préconisation des autorités sanitaires, le séchage des mains se fera à l'air libre
    - Après s'être mouché, après avoir toussé ou éternué
    - Dès le retour au domicile, après avoir enlevé son masque
  - **Se moucher dans un mouchoir jetable** : jeter le mouchoir immédiatement après dans une poubelle
  - **Tousser ou éternuer dans son coude**
  - **Porter son masque** :
    - Il doit couvrir le nez et la bouche
    - Le toucher le moins possible
    - Se laver très régulièrement les mains
  - **Eviter de toucher les poignées de portes, les interrupteurs, les rampes**
- **Si je suis malade -> je reste à la maison** :
  - Chacun est invité, tous les matins, élèves et personnels, à surveiller sa température à la maison
  - Toute température supérieure ou égale à 37.8°C dès le matin, impose de rester chez soi et de contacter son médecin traitant

**NB : L'ACCES A L'INFIRMERIE EST REGLEMENTE** : Plus d'accès direct sauf autorisation et accompagnement par un adulte

## LES SYMPTÔMES EVOCATEURS D'UNE POSSIBLE CONTAMINATION AU CoViD19 :

- Une toux sèche
- Des éternuements
- Un mal de gorge
- Une fatigue

- *Une sensation de fièvre*
- *Des troubles digestifs*
- *Une perte de goût*
- *Une perte d'odorat*
- *Des courbatures*

**EN CAS DE SURVENUE D'UN OU PLUSIEURS SYMPTÔMES AU COLLEGE :**

- *Isolement immédiat à l'infirmerie avec un masque, dans la chambre dédiée*
- *Appel sans délai des parents pour venir chercher l'élève*
- *Rappel aux parents de la procédure :*
  - *Consulter rapidement le médecin traitant qui décidera de l'opportunité d'un dépistage*
  - *L'élève ne pourra revenir en classe qu'après avis du médecin traitant*

**EN CAS DE TEST POSITIF :** *Les services sanitaires informeront les services académiques pour définir les modalités d'identification, d'information et de dépistage des cas contacts*

## **Remarque finale :**

**Dans les circonstances présentes, la priorité est de préserver la santé de tous. Cela passe par un respect absolu des règles sanitaires et des gestes barrières.**

**En conséquence, tout élève qui ne respecte pas ces règles sera exclu immédiatement de l'établissement.**

**Les adultes doivent avoir un comportement exemplaire face aux enfants et donc, respecter et faire respecter les règles.**

## Annexe 1 : salles par classe

Classes	Salles	Salles LV2 et options si barettes
6-A	M1	Allemand E17
6-B	E1	
6-C	E2	
6-D	E17	allemand E17
6-E	E3	
6-F	E4	
5-A	L3	euro L3 ; latin L4 ; esp L3 ; all A1
5-B	L2	euro L3 ; ita L2 ; esp L4
5-C	L4	ita L2 ; esp L4 ; latin L4
5-D	E10	
5-E	M2	
5-F	E7	
4-A	L5	euro L5 ; latin L7 ; all A1 ; esp L5
4-B	E5	
4-C	E9	
4-D	L6	euro L5 ; ita L6 ; esp L7
4-E	L7	latin L7 ; ita L6 ; esp L7
4-F	T1	
3-A	E13	all E13 ; latin E13 ; esp A1
3-B	E11	
3-C	E14	euro E15 ; ita E14 ; esp : E16
3-D	E15	euro E15 ; all E13 ; esp E15
3-E	E16	ita E14 ; esp E16
3-F	E12	